

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 243

Artikel: Fièvre à l'hôpital
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027900>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lories, peuvent fournir un cadre de discussion :

Niveau métabolique, alimentaire	2 Mcal/jour
Avec maîtrise du feu	5 Mcal/jour
Société agricole primitive	12 Mcal/jour
La Suisse, aujourd'hui	70 Mcal/jour
Les Etats-Unis, aujourd'hui	250 Mcal/jour

Il est frappant de constater que pour un niveau de vie moyen, aujourd'hui égal à celui des Etats-Unis, la Suisse consomme presque quatre fois moins d'énergie. Structure industrielle différente, climat moins extrême, distances plus faibles, mais aussi gaspillage moindre, expliquent cette différence.

Si 50 Mcal/jour représentent probablement un minimum pour un niveau « moderne » de confort et une mobilité « raisonnable », où est l'optimum : 100, 500 Mcal/jour ? Question difficile, parce qu'avec le recyclage bientôt indispensable des matières premières, la consommation d'énergie pourrait continuer de croître, même si le gaspillage diminuait et que les besoins directs pour le chauffage et les déplacements motorisés atteignaient la saturation.

Equitable énergie

Illich s'inquiète des effets sociaux destructeurs que pourrait avoir une consommation continuellement croissante de l'énergie. Il ouvre là un débat intéressant, aborde un thème potentiellement plus essentiel que celui de l'environnement pour lequel des corrections techniques existent. Encore faut-il présenter la question sous le bon angle. Ce qu'Illich ne fait pas.

Citons : « N'importe quelle structure sociale se désintègre au-delà d'un certain seuil de consommation d'énergie. — L'exercice de la démocratie est indissociable de l'existence d'une technique à basse consommation d'énergie ».

Voilà les postulats d'Illich. Car, il ne s'agit bien que de postulats, puisqu'il ne donne aucun exemple, aucune preuve à l'appui de ce qui peut devenir une thèse, peut-être correcte, mais que l'Histoire ne justifie pas encore.

Car enfin, soyons objectif. En partant de l'esclavage antique, en passant par la servitude moyennageuse et l'asservissement de l'ouvrier sous l'ère préindustrielle, pour arriver à la « semaine-de-40-heures-congés payés - horaire libre », il faut tout de même reconnaître que l'énergie a joué le rôle principal dans cette libération sociale de l'individu. Prosaïquement parlant, l'énergie a allégé le travail de l'ouvrier à l'usine et celui de la ménagère à la maison. Que l'exploitation « économique » de l'individu n'ait pas disparu dans nos sociétés industrialisées, c'est évident ; mais l'énergie a largement permis d'éliminer l'exploitation physique, et ceci est d'autant plus vrai en démocratie. Une histoire sociale de l'énergie reste à écrire, même si le libelle d'Illich est puissamment original !

W. F.

GENÈVE

Fièvre à l'hôpital

« Trois cents francs pour tous, quarante heures par semaine » le slogan qui court dans les hôpitaux genevois a un petit air gauchiste. Il suffit cependant de rencontrer l'un ou l'autre militant du comité d'action pour se rendre compte que la nouvelle vague des militants syndicaux, tout en ne refusant pas l'inspiration de l'extrême-gauche, est capable de mener une action tout à fait autonome.

L'affaire a commencé avec l'augmentation de traitement qu'obtinrent pendant les vacances les médecins assistants après avoir menacé de faire grève. Le reste du personnel hospitalier réagit immédiatement. Ses conditions de travail, et en particulier son horaire, sa rémunération, étaient tout aussi insuffisants que celles des médecins et lui, n'avait même pas l'espoir de s'en sortir un jour en s'installant en ville.

A l'appel de la VPOD, les syndicats et l'organisation professionnelle des infirmiers et infirmières

décident de reprendre la revendication lancée par une minorité d'assistants médecins et d'en appeler à l'ensemble du personnel. L'unité syndicale ainsi réalisée, à laquelle s'ajoute l'unité professionnelle qu'implique une revendication salariale unique pour des professions hiérarchiquement fort différentes, donne à la campagne une ampleur et un écho inattendus. La mobilisation touche les non-syndiqués ; chaque unité rédige son tract, colle son affiche. Des responsables donnent leur appui au mouvement.

Assemblée du personnel

Le 18 septembre, le comité d'action envoie au Conseil d'Etat une lettre reprenant ses revendications et une assemblée réunit l'ensemble du personnel le 2 octobre.

L'ampleur du mouvement est aussi à la mesure du problème : dans le secteur hospitalier, le nombre des étrangers est significatif de la détérioration des conditions de travail. Le salaire d'un infirmier est, dans l'échelle des traitements de l'Etat, inférieur d'une classe à celui d'un ouvrier qualifié. Avec un titre semblable, une femme et un étranger gagnent encore moins. Quant aux aides-soignantes, aux aides-infirmiers, qui ont pris la relève des infirmières en de nombreux points, ils stagnent dans l'enfer des dernières classes de l'échelle des traitements.

Les horaires

Pourtant le problème le plus grave est celui des horaires. Le fait d'avoir chaque jour un horaire différent, de ne pouvoir planifier l'emploi de son temps au-delà d'une semaine, le fait de devoir travailler le soir, la nuit, le samedi, le dimanche rend difficile, quand ce n'est pas impossible, toute vie familiale et sociale. La revendication des quarante heures, dans une ville comme Genève où elle est couramment admise dans le secteur privé, ne peut être qu'une étape. Seul un nombre d'heures de travail inférieur à celui des autres professions peut compenser les inconvénients des horaires irréguliers.